



Edito

LE CAS PAR CAS NE DOIT PAS ÊTRE LA RÈGLE

Ca y est ! Le patronat obtient des socialistes la possibilité, tant revendiquée, de foutre en l'air le Code du Travail. Il était temps ! Il n'a jamais digéré que les exploités que nous sommes puissions avoir des droits, une protection. C'est profondément insupportable pour celles et ceux qui défendent le tout individualisme, qui prônent la liberté absolue du marché, qui veulent reréglementer la totalité de nos règlements et codes, qui n'ont qu'une seule obsession, l'accumulation permanente des richesses. Macron a dit, à l'université d'été du Medef ou du PS, je ne sais plus trop (de toute façon c'était les mêmes participants ou apparentés), que les 35 heures étaient une erreur, ce qui a provoqué une hystérie, une jouissance collective de l'assistance. Il n'en fallait pas plus pour que Valls et ses tireurs d'élite montent au front pour décapiter le banquier ministre et pour, dans le même temps, annoncer la fin des normes pour des millions de travailleurs. L'épuration de ce texte, rendu volumineux par un patronat voulant faire de chaque salarié une exception et obligeant la justice à recadrer les choses, ne va pas qu'éclater le droit commun solidaire qui fait la base du contrat de travail. En effet, la fin de la particularité reconnue qu'est la subordination va anéantir des décennies de rapports sociaux favorables aux salariés, de rapports de force et de luttes qui ont conditionné qu'à un moment nous sommes sortis de l'esclavagisme. La Loi Macron, encore lui, a déjà fait éclater ce rapport de soumission individuelle. Seule la négociation à l'entreprise serait force de loi. Comment peut-on imaginer que des salariés, individuellement concernés ou peu organisés, pourraient engager un rapport de force qui permettrait soit un non recul de leurs droits ou, dans le meilleur des cas, un progrès et des avancées significatives ? Le principe de ramener le droit individuel et collectif institutionnalisé à une négociation de gré à gré revient à faire un bond de 50 ans voire plus ; de revenir au principe de la louée qui existait pour les salariés agricoles. Comment peut-on imaginer que ce principe, ce recul social puissent redonner un boulot stable, payé à sa valeur,

émancipateur pour le salariat ? Qui peut croire qu'en s'attaquant au Code du Travail, le chômage de masse, qui sert uniquement à faire baisser les salaires, va soudainement connaître une amélioration ?

Cette attaque, contre les droits des salariés, va créer toutes les conditions pour un recul de société sans précédent. Il faut réellement prendre conscience de la gravité de la période. Nous devons prendre la mesure de la cohérence gouvernementale et patronale dans les différentes lois passées et celle de « la réforme du marché du travail ». Nous devons combattre cette notion du tout « marché ». Si les autres, le camp d'en face est sur la valeur économique de toute la société, la CGT doit réaffirmer que cette conception ne peut et ne doit pas être la solution, que seule la solidarité, le bien commun et le vivre ensemble, avec les mêmes droits, la même protection pour toutes et tous doivent être la règle, dans un autre système économique et social.

Le rapport de forces est la clé de la rupture avec le système capitaliste. La syndicalisation de masse doit être une priorité partout, tout le temps. Nos revendications sont réalisables et il faut en débattre plus avec les salariés. Plus nombreux, plus forts, doit être notre grosse activité de rentrée.

Plusieurs dates à retenir pour les jours à venir : **23 septembre** pour les libertés syndicales, le **8 octobre** manifestations nationales et dans le département contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires (tract à venir), les **6 et 7 octobre** journées d'étude sur les 120 ans de la CGT et les 70 ans de la Sécurité Sociale. **Inscrivez-vous.**

Voilà, mes Cher(es) Camarades, cette rentrée, comme malheureusement les précédentes, préfigure une activité syndicale sans relâchement ni renoncement.

Bon courage à toutes à tous.

Sébastien Martineau
Secrétaire Général

Sommaire :

Editorial :

Le cas par cas ne doit pas être la règle	P. 1
Action du 23 septembre	P. 2
Extraits du rapport d'ouverture AG du 10/09	P. 3-4
Vie Syndicale : SNWM St-Florent	P. 5
1er octobre : Action Retraités	P. 5
Communiqués de Presse d'Indecosa	P. 6
Ils nous ont quittés	P. 7
Syndicalisation - Finances	P. 8
CoGiTiel	P. 8
Lecture « Les sentiers de la liberté »	P. 8

AGENDA

RAPPEL

JOURNEES d'ETUDE

Les 6 et 7 OCTOBRE 2015

Thèmes : 120 ans de la CGT - 70 ans de la Sécu
Inscrivez-vous RAPIDEMENT auprès de l'UD

Stage N2 - 1ère partie

(prévu du 5 au 9 Octobre 2015)

est reporté (faute d'inscrits)

du 30 Novembre au 4 Décembre 2015

Inscrivez-vous rapidement auprès de l'UD

et déposez vos congés éducation UN MOIS avant le début de la formation auprès de vos employeurs.



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

SE SYNDIQUER EST UN DROIT DEFENDONS LE !!!!

Vous êtes des millions de salarié(e)s, du secteur privé comme du public, à vérifier chaque jour l'intérêt de vous organiser collectivement au sein de votre entreprise ou de votre service. La liberté syndicale est fondamentale, c'est un droit humain universellement reconnu et protégé ; liberté consacrée par différentes constitutions ou traités.

Mais cette liberté est de plus en plus contrainte (lois, criminalisation de l'action syndicale, discriminations, etc.). Le patronat, le gouvernement français mais aussi les Institutions européennes veulent imposer des réformes réactionnaires, supprimer des garanties et des acquis sociaux. Pour œuvrer le plus aisément possible, ils essaient par différents moyens d'uniformiser le syndicalisme, de l'institutionnaliser afin qu'il ne soit plus qu'à leur service, un outil d'accompagnement des décisions patronales et gouvernementales.

La liberté de l'action syndicale dans ses différentes expressions est aujourd'hui comme hier importante pour toutes et tous afin de gagner des droits et des conquêtes sociales.

Elle doit pouvoir s'ancrer dans des pratiques syndicales libres de toutes contraintes via un syndicalisme de contre-pouvoir, de transformation sociale véhiculant des valeurs de justice, de démocratie, d'égalité, de solidarité et de progrès social.

Notre organisation syndicale est indépendante du patronat, du gouvernement. Elle est un outil au service des revendications des salarié(e)s, des privé(e)s d'emplois, des retraité(e)s afin que chacun(e) puisse prendre son destin en main, décider de son avenir, œuvrer pour son émancipation. Elle est un bien commun.

La liberté syndicale est un droit humain reconnu et protégé, une valeur fondamentale consacrée par la Constitution de l'Organisation internationale du travail, depuis 1919.

Se syndiquer est un droit garanti par la constitution française. Chaque salarié a le droit de se syndiquer même s'il n'existe pas de syndicat dans son entreprise et rien ne l'oblige à signaler son adhésion à son employeur. Il peut également voter aux élections professionnelles et participer aux actions collectives : négociations, manifestations, grèves, ... C'est cela la liberté syndicale !

De l'accompagnement d'un salarié menacé de sanction, à la grève pour des augmentations de salaire, tout relève de la même intervention syndicale, du même besoin de chaque salarié individuellement et des salariés dans leur ensemble d'être entendus, de gagner de nouveaux droits, d'améliorer leurs conditions de vie.

Ne laissons pas le patronat et le gouvernement bafouer nos droits fondamentaux.

Dans le Cher, le dogme du Medef contre le syndicalisme CGT prouve que notre action, nos revendications n'ont rien de compatibles avec l'idéologie capitaliste. Le combat acharné qu'il mène contre nos syndiqué(e)s, élu(e)s, représentant(e)s de notre organisation n'aura de fin que lorsque nous serons encore plus.

Malgré la répression, la seule solution c'est d'avancer avec et dans la CGT.

REJOIGNEZ-NOUS.

LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015 RASSEMBLEMENTS A :

<u>VIERZON</u> :	10 H 00	Devant Carrefour Market (Forum République)
<u>ST-FLORENT</u> :	10 H 00	Mairie de Lunery
<u>BOURGES</u> :	12 H 00	Préfecture avec Barbecue

Extraits du rapport d'ouverture à l'Assemblée Générale de Rentrée le 10 Septembre 2015 par Sébastien Martineau

Chers(es) Camarades,

Tout d'abord, je tiens à saluer toutes celles et tous ceux que je n'ai pas vus et je tiens également à vous remercier pour votre participation à cette Assemblée Générale.

Cette rencontre annuelle de rentrée se tient 3 mois après notre Comité Général de juin, après un été malheureusement riche en événements sur le plan international et annonciateur, comme on pouvait l'imaginer, de coups encore plus durs pour le monde du travail, dans notre pays.

Personne dans cette salle n'a échappé à ce qui s'est passé en début d'été en Grèce et chacun a pu apprécier la déferlante médiatique politique contre la consultation des salariés du peuple Grec. Nous avons pu constater, comme s'il en était nécessaire, le mépris et la violence des bien-penseurs capitalistes, des gardiens du temple, des possédants à l'encontre d'un processus démocratique et souverain qui ne peut qu'être salué et encouragé.

Jamais la démocratie politique (au sens noble du terme, c'est-à-dire « faire un choix ») n'a été autant combattue contre une nation souveraine, libre de ses choix et de ses orientations. Si !!!!, il y a déjà eu des précédents. Après les votes contre le traité de Lisbonne où des exécutifs en place, sous injonctions de la Commission Européenne et des chefs de gouvernements, ont soit fait revoter pour obtenir le « oui » soit sont passés par le biais parlementaire, comme en France. On voit bien que la démocratie n'est pas, en son sein, compatible avec la construction de l'Union Européenne. Ce qui se passe en Grèce montre à celles et ceux qui prônent encore plus d'Europe partout, qui ne voient que par les institutions européennes qu'il faudrait reformer et améliorer socialement de l'intérieur, qu'ils se trompent et que le débat sur la sortie ou non de l'€uro et de l'Union européenne doit avoir lieu dans la CGT. Nous avons maintenant un peu de recul.

Quand le Président de la Commission Européenne dicte « il ne peut y avoir de choix démocratiques contre les traités européens », je pense qu'on peut affirmer que les peuples nationaux sont sous le joug, sous une contrainte matérielle ou morale, de l'ensemble des pseudos institutions européennes. Nous sommes dans une situation sociale d'impérialisme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent européen, dans une position d'occupation colonialiste au regard des libertés de pensée et des droits individuels et collectifs.

Les diktats américano germaniques sont en train de créer un tel climat économique et social que le repli sur soi et la haine de l'autre due à sa religion, sa couleur de peau, son appartenance syndicale ou politique devient, pour certains, le seul moyen de se faire entendre. Le faux débat sur « qui va payer la dette grecque en cas de sortie de la zone €uro » a stigmatisé la discussion et l'analyse sur les salariés, le peuple, qui ne voudrait pas payer et que les citoyens européens des autres pays devraient payer à leur place.

Jamais nous n'avons entendu que les coupables étaient les grands groupes industriels et financiers français, allemands, italiens ou encore espagnols aidés sans discontinu par les gouvernements successifs, la technocratie européenne et les ban-

ques américaines.

La Grèce, un laboratoire occidental de création de misère sociale ? Oui, je le pense et les preuves sont tangibles. Les plans dits « d'aide », sont en réalité une stratégie pour anéantir le peuple-nation grec, un peuple qui décide par et pour lui-même.

En sacrifiant l'économie et le modèle social Grecs, la Troïka a créé une situation de dépendance monétaire et économique envers la finance internationale. La Grèce est sous tutelle d'instances qui gèrent la vie de millions de citoyens.

Nous sommes sûrement très loin de comprendre les rouages de cette déferlante guerrière et colonialiste de la part de certains pays dits laïcs et démocratiques mais une chose est sûre, c'est que les salariés et leurs familles de tous ces pays sont les principales victimes de cette logique capitaliste expansionniste.

Si ce gouvernement ne se préoccupe pas de la condition humaine dans d'autres pays, ce qui est pourtant un des piliers de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, il se fourvoie dans une logique destructrice et unilatérale de régression sociale, de déclin, de négation de la société française, de son histoire, de son aspiration. Ce qui est dit plus haut est en lien direct de ce qui va être dit maintenant.

Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais lorsque le plan d'aide a été accepté, les premiers commentaires qui ont suivi, étaient « Nous avons sauvé la zone €uro, nous avons sauvé l'€uro ». Tout est dit. Rien à faire des peuples, rien à faire des nations, de l'histoire, de la culture, du pluralisme. La seule frontière que l'UE reconnaît est la limite de l'empire européen. Pour le reste, aucune limite économique et financière.

Je ne reviendrai pas sur les considérations portant sur les partis politiques en place, ni sur le chef du gouvernement Grec. Ce n'est pas à nous qui sommes à l'extérieur de la vie politique nationale de donner un avis. Nous ne connaissons les réalités grecques que par les médias. Chacun a son opinion sur les agissements des uns et des autres.

Je ne reviendrai pas sur le rapport du Comité Général où une place importante de l'actualité internationale avait été donnée, mais nous ne pouvons pas faire l'impasse d'une discussion sur ce qui se passe en Méditerranée. Vous avez vu, comme moi, pendant tout l'été, les images de ces embarcations, de ces morts noyés ou enfermés dans un camion, de cette détresse humaine, de ces personnes déplacées puis entassées dans des camps, dans des gares ou encore au bord d'une autoroute. Voilà ce que produit une logique de guerre colonisatrice et moralisatrice. Plus personne ne parle des déportés libyens, soudanais ou encore érythréens. On ne nous parle que des Syriens qui, il est vrai, arrivent en masse pour fuir les atrocités de la guerre. Cette guerre comme l'appellent les observateurs, les experts, la va-t-en guerre, les barbouzes ne serait que du seul fait d'un dictateur sanguinaire assoiffé de pouvoir et tyrannisant la population. Cette analyse est sciemment réductrice afin de cacher la volonté géopolitique de déstabilisation de cette région pour montrer que l'OTAN n'en a pas fini avec la guerre froide et sa crainte de la Russie.

Ce qui se passe en Syrie est la résultante des guerres en Irak,

de la liquidation de la Lybie, des tensions avec l'Iran. C'est le résultat de la déstabilisation de l'ensemble de la planète par la construction par la CIA, les pouvoirs Américains, par l'OTAN de groupes armés comme Al Quaida, AQMI, le front Al Nosra, Daech qui préfigurent, comme l'écrit Samuel Huntington professeur à Harvard, dans un essai paru en 1996 et repris militairement par Georges W Bush, le choc des civilisations. Couplé à « la stratégie du choc » qu'explique la canadienne Naomi Klein et à la possession des grands médias par les marchands de canons, les grandes entreprises du BTP et les banques. Ne nous étonnons pas, nous à la CGT, de l'annonce d'Hollande de mardi, de bombarder la Syrie, de réfléchir à y déployer une armée d'occupation, sous prétexte, comme d'habitude, de retour à la paix, de libération des peuples. Il faudrait pourtant se poser la question des positions des uns et des autres, de qui fait quoi, de qui soutient qui et qui combat et pourquoi ? Dans un pays, comme ceux cités plus haut, laïcs, est-ce que la laïcité ne ferait pas bon ménage avec le capitalisme ? Les dictatures sanguinaires avérées, comme en Erythrée ou au Soudan, les dizaines de milliers d'exactions, de morts, de torturés, les peuples déplacés ou déportés ne méritent-ils pas un traitement tant médiatique que solidaire ? Il faut croire que non.

La France, comme l'Allemagne qui en plus va régler son problème démographique, de natalité et va encore profiter d'une main d'œuvre corvéable pour faire pression sur les salariés, se sont ravisés en une seule journée, sous couvert de compassion, d'humanité non affichée et de morale. Nous allons accueillir des migrants. Le pays du Maghreb, l'Egypte, le Liban, l'Iran ne se sont pas posé autant de questions et le font depuis longtemps. Par contre, ni l'Arabie Saoudite, le Qatar, le Yémen, le Koweït n'ont ouvert leurs frontières. Pourquoi ? On peut se poser quelques questions. Et les Etats-Unis, ce grand pays démocratique ne se préoccupe que de l'intérêt économique, il organise l'exode afin de créer un certain chaos.

L'été fut chaud et sec. Chaud par les températures, sec par les annonces et le comportement de l'exécutif. La promulgation de la loi Macron, de la loi sur le dialogue social de Rebsamen redevenu notable de Dijon, de la loi sur la décentralisation, de la réforme territoriale, de la sécurité intérieure, des annonces sur l'élevage, sur l'agriculture devant les injonctions désastreuses de la FNSEA et de son président Xavier Beulin, du débat à venir sur la loi santé de la bourgeoise Touraine, et enfin de la tribune de Valls dans les Echos où il se revendique d'un pétainisme certain, rien mais absolument rien ne sera bon en faveur du salariat. Pire ! Dans ce que dit Valls dans ce papier idéologiquement porté à la ferveur du tout libéral, le premier ministre annonce des valeurs qui peuvent nous faire penser qu'il n'aurait rien inventé. En effet, le premier disait « Travail – Famille – Patrie », le second nous annonce « Travail » - « Emancipation » - « Egalité » - « Protection ». Pour moi, il n'y a que similitude, synonymie et référence à une période passée dont tout le monde connaît les conséquences. Ce cher premier ministre s'éprend d'une période qui fut le résultat de luttes acharnées contre la classe ouvrière, ses conquies contre l'étranger et pour le nazisme plutôt que le Front populaire. Je ne sais pas si nous en sommes à ce point, mais en tout cas le contexte économique, social et politique nous appelle à la vigilance et à la solidarité.

Lui comme son Président de la République, car c'est dans cet ordre là qu'il faut le prendre, n'ont jamais assez d'écouter, d'entendre les revendications patronales, qui dictent par l'indécence financière qu'ils possèdent, leurs choix, leurs visions

de la société bourgeoise jusqu'à ce que l'Union Européenne en impose les préceptes et les recommandations. Rien ne se fait sans la posture idéologique et revancharde du capitalisme. Surtout en France.

Les deux dernières annonces de ce duo maléfique donnent le ton de ce qu'est la férocité de la période. En s'attaquant directement aux 35 heures et au Code du Travail, les vaisseaux du capitalisme et de la bourgeoisie ne s'en prennent pas moins aux fondamentaux de la lutte des salariés depuis qu'ils revendiquent de travailler moins et d'avoir plus de protection contre l'exploitation.

Faire passer la négociation entreprise par entreprise en lieu et place de la loi redevient à dire que l'esclave existe, qu'il est légitime et qu'il n'y aurait plus qu'à négocier son application et son éventuel assouplissement. La négociation par branche deviendrait la norme et cela impliquerait, de fait, plus aucun socle commun à l'ensemble des salariés. Le Code du Travail n'est pas amendable, sauf par la jurisprudence. La recodification de ce code, qui nous a été vendue en 2008 comme une simplification, en fait une législation si morcelée que si nous touchons un article, c'est toute une partie de la loi qui tombe. D'un seul article à l'époque, en le divisant par 3 ou 4 maintenant, si on touche à l'un on touche obligatoirement aux autres. La seule solution pour faire diminuer le code, c'est revenir à son ancienne codification. Il diminuera par trois en nombre de pages et en poids. Sinon il faut arracher des pages, ce que veut le patronat.

Faut-il pour qu'un salarié soit intégré dans sa boîte, qu'il connaisse le Code du Travail ? Faut-il lorsqu'un patron embauche en CDD et à temps partiel, qu'il maîtrise la réglementation qui protège les salariés ? Là oui car à un moment ou à un autre, il va s'en séparer. Et là il aura des services qui le conseilleront. S'il est recommandé pour les salariés de connaître le Code du Travail alors tous les usagers de l'assurance maladie doivent connaître le Code de la Sécurité Sociale, tous les acheteurs de voiture ou de machine à laver connaissent le Code du Commerce, tous les citoyens maîtrisent le Code des Impôts, et les futurs contrevenants se gavent du Code Civil et Pénal. Voilà l'aberration dans laquelle le patronat veut nous entraîner.

Si le Code du Travail est touché, la durée du temps de travail tombe de fait. Le gouvernement compte aller vite, après le rapport Combrexelle d'hier et son lot d'annonces, nous en discuterons dans le débat. Mais si on y regarde d'un peu plus près, on peut voir dans cette casse des droits des salariés, la patte revendicative du patronat et la main acerbe de la commission européenne qui a fait cette recommandation au mois d'avril dernier. De plus, le gouvernement proposera, aux dits « partenaires sociaux » une concertation, pas une négociation, il proposera un moment convivial et chaleureux, et trois petits tours et puis s'en vont. Là aussi ceux et celles qui nous vantent et nous abreuvent de « dialogue et de démocratie sociale » de leurs bienfaits et de leurs avancées peuvent et surtout doivent regarder, faire le bilan, de 30 ans de discussions de salon, de pétitions au détriment du combat idéologique, d'exploitation, de persuasion, de luttes avec et pour la classe ouvrière. Ce changement de paradigme, ajouté à la simplification de la feuille de paie, l'instauration de l'impôt à la source plus la fusion Impôt sur le revenu et CSG, annonce la fin de notre modèle social et la paupérisation généralisée de millions de travailleurs, retraités, chômeurs, un avenir sans espoir pour les générations futures.

A suivre



ENTREPRISE SNWM À ST-FLORENT SUR CHER

NAO - 2ÈME PARTIE **SUITE ET FIN**



Suite aux NAO avec à la clé un conflit social au sein de la filiale SNOP qui, en finalité, a abouti à de meilleurs résultats que chez SNWM, la CGT SNWM a revendiqué une compensation afin d'établir l'équité entre tous les personnels.

Le Jeudi 25 Juin, dans le cadre de l'action nationale pour les salaires, un débrayage d'avertissement à la Direction Générale et d'appui à la demande des élus CGT a eu lieu sur les sites SNWM. Grève suivie sur St-Florent, s'en est suivi l'aval de la Direction à la revendication CGT dans la foulée. **Merci encore à ceux qui, par leur action, ont contribué à ces évolutions sociales.**

Les salariés vont donc bénéficier en plus des 53 € déjà obtenus, d'environ 40 € répartis de la façon suivante :

1°/ - Modification de la prise en charge de la part patronale mutuelle à 60 % et 40 % pour le salarié contre 50 %/50 % aujourd'hui.

2°/ - Mise en place d'une prime habillage/déshabillage de 1,20 € par jour pour l'ensemble des personnels (intérimaires compris).

Pour ce qui est de la réunion concernant notamment la charge et l'emploi sur St-Florent, l'étude réalisée sur la PR n'a donné qu'un résultat décevant en termes d'équivalents temps plein. D'autres pistes ou opportunités sont à étudier, la CGT a fait des propositions en ce sens à la Direction Générale. Par ailleurs, une gestion prévisionnelle des emplois se met en place, avec un suivi, afin d'anticiper à travers des actions de tutorat, formations qualifiantes, etc..., la transmission des savoirs et compétences en direction de jeunes salariés.

La CGT fait de l'emploi sa priorité, toute l'énergie et la mobilisation nécessaire, avec les salariés, tous ensemble, sera la bataille de demain.

St Florent/Cher le 9 Juillet 2015

1er OCTOBRE 2015

ACTION U.C.R. **SUR LES REVENDICATIONS DES RETRAITÉS** *(carte au Président de la République)*

BOURGES :

↳ **11 h 00 - Dépôt des cartes revendicatives à la Préfecture**

ST-AMAND MONTROND :

↳ **10 h 30 - Sous-préfecture, dépôt de motions**



Communiqué de Presse

Loi MACRON, rapport DURON, le service public de chemin de fer en danger !

Le projet de loi Macron prévoit des "services librement organisés" avec "la possibilité", pour les entreprises de transport public routier de personnes, d'assurer, à leur initiative, "toute desserte interurbaine". Le rapport Duron préconise des fermetures de lignes intercités de la SNCF.

Déjà de nombreuses lignes ferroviaires sont menacées de fermeture par manque d'investissement dans l'entretien et dans la modernisation des infrastructures ferroviaires ainsi que dans le renouvellement du matériel (Corail - train de nuit...).

Par contre, les usagers de la SNCF ont subi une très forte augmentation de 40 % des tarifs entre 2002 et 2015.

La décision d'augmenter une nouvelle fois les tarifs de la SNCF, 2,6 % au 1^{er} janvier 2015, d'un niveau très supérieur à l'inflation défavorise encore plus l'accès aux transports collectifs.

Les usagers paient les conséquences de l'éclatement de la SNCF en des entités de plus en plus autonomes, les mettant en concurrence entre elles et faisant de chacune d'elles des zones de profit. Cette politique est en rupture avec la vocation de service public de la SNCF et de réponse aux besoins de la population. Au contraire, elle conduit à des suppressions de dessertes, des fermetures de gares, de guichets, de boutiques SNCF et à la suppression des contrôleurs dans les trains, aggravant les conditions de vie de milliers de salariés, d'étudiants, de retraités utilisant chaque jour les transports ferroviaires, et elle accentue la désertification des zones rurales.

La mise en place du "lowcost", sur route, ne peut être la réponse aux besoins de transports collectifs, dans une période où nous devons réduire les émissions à effet de serre, et que se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 la conférence climat (COP21) à Paris.

Répondre aux lobbies des transports routiers, c'est mettre en insécurité des milliers de passagers qui utilisent tous les jours le train en toute sécurité, augmenter leurs temps de transport, accentuer les émissions à effet de serre et faire porter à la collectivité le coût de la dégradation du réseau routier due à la circulation de véhicules à gros tonnage.

Il y a urgence à ce que les citoyens consommateurs se réapproprient leurs services publics de transport pour qu'ils répondent à leurs besoins, l'intérêt général accessible à tous (y compris tarifaire), quel que soit le territoire.

Contacts :

Guy Beauné au 06 89 94 70 88

Patrice Moreau au 06 07 24 82 47

Montreuil, le 26 Mai 2015



Communiqué de Presse

Train d'Équilibre du Territoire : Les usagers ont leur mot à dire !

Rapport DURON, Train d'Équilibre du Territoire, le Ministère tempore mais ne rassure pas, le Ministre des transports prépare dans la presse, les esprits à des sacrifices mais la réforme des Intercités attendra les régionales.

Suite au rapport "DURON", le Ministère a établi une feuille de route qui devrait trouver ses conclusions mi 2016. Il a missionné un Préfet, Monsieur François Philizot, pour être l'interlocuteur des parties prenantes.

Le gouvernement n'est pas tranquille au vu, dans certaines régions, de la réaction des associations comme la nôtre avec les usagers et les élus locaux qui voient arriver les régionales en fin d'année.

Un comité consultatif des Trains d'Équilibre du Territoire est créé. INDECOSA-CGT revendique que la place des usagers soit élargie. Ce sont eux les premiers concernés.

Le gouvernement cherche à gagner du temps. Compte tenu de ses premières déclarations, notre inquiétude reste entière sur sa volonté de maintenir et développer le service public de transport ferroviaire.

Une seule certitude, l'avenir des trains de nuit est d'ores et déjà compromis, seules les lignes Paris - Briançon et Paris - Rodez - La Tour de Carol sont assurées d'être maintenues.

Le gouvernement, avec la "Loi Macron", prend déjà des mesures favorisant les transports collectifs sur route. En s'attaquant au Train d'Équilibre du Territoire, il ne fait que confirmer cette volonté. Nous rappelons toutes les conséquences négatives sur l'environnement et la sécurité.

INDECOSA-CGT continuera à agir avec les usagers, pour un véritable service public des transports qui passe par un développement des transports collectifs ferroviaires.

Montreuil, le 10 juillet 2015

Ils nous ont quittés ...

André JAUBIER

Aîné d'une famille de 3 enfants, un frère, Jean-Paul, une sœur, Nadine actuelle Secrétaire du Syndicat CGT du CHS George Sand, André Jaubier est né le 10 juin 1945 dans une famille d'ouvriers. Le père, tailleur de pierre, travaille sur les monuments historiques, mais il n'y a pas de quoi l'occuper à plein temps, alors il est aussi ouvrier agricole, puis avec son épouse, ils élèvent quelques vaches et quelques chèvres à Lantan.

André obtient un CAP de mécanicien. Il travaille en mécanique agricole, puis il entre aux Usines Rosières où il adhère à la CGT et est élu délégué du personnel.

Lors de réunions et manifestations des grèves de 1968, il rencontre Andrée Villalonga qui deviendra son épouse ; ils élèveront 4 enfants, Jean-Marc, Pascal, actuel Secrétaire à l'Organisation de l'UD, Florence et Karine.

André quitte Rosières pour intégrer Aubry à St Florent, une entreprise qui comptera jusqu'à 800 salariés.

Dès que son ancienneté le lui permet, il est à nouveau Délégué du Personnel et membre du Comité d'Entreprise aux cotés de Jean Marceau qui est alors délégué syndical. Il devient membre du bureau du Syndicat des Métaux de St Florent.

André devient Délégué syndical, membre du CHSCT et secrétaire du CE. Il sera appelé au bureau de l'Union Locale de ST Florent, et en sera le secrétaire général dans les années 2000. Il sera également membre de la Commission Exécutive de l'Union Départementale.

André va conduire de nombreuses luttes pour les salaires, et les conditions de travail, mais le fil rouge de toutes ces années, c'est la lutte contre la casse industrielle, sans ce combat permanent contre les plans de licenciements à répétition, l'entreprise aurait disparu.

André vivait une retraite très active, Secrétaire du Syndicat CGT multiprofessionnel des retraités de St Florent, il était membre du Conseil de l'Union Syndicale Départementale des Retraités CGT. Président de LSR ST Florent, il était aussi membre du Conseil d'Administration de LSR18.

André nous a quitté victime d'un arrêt cardiaque après une grave opération du cœur. Au nom de toutes les organisations CGT et LSR du Département, c'est Robert Auvity ancien secrétaire général de l'Union locale de Bourges, ancien Secrétaire de l'UD qui a prononcé l'hommage à André Jaubier au Cimetière de St Florent le 10 Août 2015. A toute la famille, nous renouvelons nos bien sincères condoléances.



André PAPILLON

André est décédé le 9 août 2015 dans sa 89^{ème} année.

C'est aux Ateliers de La Guerche sur l'Aubois qu'André s'engage dans le syndicalisme en adhérant très jeune au Syndicat CGT. Désormais, il militera sans relâche et jusqu'au bout pour la défense des droits des salariés.

André entre à la Cimenterie Poliet et Chausson à Beffes au début des années 1950 où il crée le syndicat des « mensuels » et s'implique dans la mutuelle d'entreprise MIPCF en qualité d'administrateur et cela durant toute sa carrière à la cimenterie.

Retraité, il poursuit son militantisme en formant avec une poignée de copains le syndicat des retraités des Ciments Français, puis la section locale Loisirs et Solidarité des Retraités.

Collectionneur passionné, il s'adonne notamment à la cartophilie et de nombreuses associations viendront puiser dans sa collection pour réaliser leurs expositions.

Tout l'intéresse ; les chansons anciennes, les films, chefs d'œuvre de « l'ancien temps » qu'il déniché à travers les brocantes où chaque chineur reconnaît sa haute silhouette et surtout sa compétence dans ce domaine.

Il s'implique dans de nombreuses associations, sportives, culturelles, patrimoniales tels que le « Sporting Club Beffois » (football) où il fait autorité ; « Aubois de Terre et de Feu », « les Amis de Chabrolles », la philatélie, la cartophilie, etc... mais également aux « Amis de l'A-NACR »...

Il a toujours été fidèle à ses convictions, à ses idées sur la société jusqu'à ce que la maladie l'écarte de ces problèmes.

William GROSSMAN, Secrétaire du Syndicat CGT des Retraités de la Cimenterie de Beffes a présenté les condoléances à la famille et prononcé l'hommage à Marseille-lès-Aubigny, où, selon la volonté du défunt et de la famille, tout le monde s'est retrouvé autour d'une collation.

SYNDICALISATION - FINANCES

Malgré une année 2014 en progression des rentrées FNI et un paiement de cotisations régulier, l'UD enregistre un nombre d'adhérents stagnant pour un nombre d'adhésions nouvelles de 218.

Cela montre que l'année dernière, comme les années précédentes, nous ne retrouvons pas l'ensemble des syndiqués de nos bases.

Nous devons analyser cette situation dans chaque structure professionnelle comme interprofessionnelle.

En 2015, à ce jour, seulement 2.865 FNI et 16.284 cotisations ont été réglés à COGETISE. Nous ne sommes qu'à seulement 95 % FNI et 90 % cotisations date à date.

Nous vous rappelons la nécessité de faire des versements réguliers pour ne pas pénaliser l'ensemble des structures, ce qui n'empêche pas de faire des dons. Il en va de l'activité de l'organisation.

Le Secréariat

CoGiTiel

Pour éviter des retours de courrier (surtout le Bulletin de l'UD), les informations sur CoGiTiel, concernant vos syndiqués, doivent être mises à jour régulièrement (adresse, n° de téléphone, mail, etc...).

L'UD et les UL se servent régulièrement de ce site pour rechercher les coordonnées d'un militant ou d'un syndiqué.

Les syndicats, qui n'utilisent pas CoGiTiel, doivent informer l'UD ou les UL pour tous changements concernant vos syndiqués (adhésion, résiliation, nouvelle adresse, etc...).

LECTURE :

« Les sentiers de la liberté »

Notre camarade Henry DIAZ, dit commandant Bertrand dans la résistance en France et dans les maquis du Cher nous informe de la réédition de son ouvrage paru en 1999.

Son livre : « **Les sentiers de la liberté** » est un témoignage quasi quotidien allant des brigades d'Espagne en 1936 contre le franquisme, de la prison en Allemagne, l'évasion glaciale jusqu'à la lutte dans les maquis (dont celui de Maupioux).

Henry, à 98 ans sonnés, veut rencontrer des jeunes lycéens et collégiens, ces jeunes générations qui aspirent à la paix et savoir comment nos anciens combattants ont pu chasser le nazisme.

L'ouvrage est disponible dans certaines librairies du Cher et aussi à retenir auprès de Jean-Patrick DURANTON (Tél. : 06.13.15.10.30). 50 exemplaires disponibles dès maintenant (réédité en 500 exemplaires).

TARIF : 20 €.

Des dédicaces sont prévues, la presse locale précisera les dates tout comme les débats en perspective autour de fin octobre/novembre 2015.

J.P. Duranton

